L'*Hylochoerus meinhertzhageni ivoriensis* B. et N.,

par MM. Bouet et Neuville.

Découvert il y a quelque vingt-cinq ans dans l'Afrique Orientale anglaise, puis retrouvé dans le Haut-Congo, la région de l'Ituri et au Cameroun, le genre *Hylochœrus* n'avait pas encore été rencontré dans les parties vraiment occidentales de l'Afrique. Sa présence y était soupçonnée depuis que Sir Harry Johnston avait signalé, dans la région de Kélipo, sur la rive droite du Haut-Cavally, en territoire libérien, de grands Sangliers noirs rappelant ceux qui venaient d'être découverts dans l'Est du continent africain.

L'un de nous a pu tout récemment confirmer cette supposition et a rapporté, d'une région un peu plus méridionale que celle de Kélipo, deux crânes de ces Sangliers, dont l'un est accompagné d'une peau de la tête et l'autre d'une photographie. Il s'agit là d'une femelle adulte-jeune, tuée à Georgetown (Côte d'Ivoire, rive gauche du Bas-Cavally) et d'un mâle adulte-âgé, tué à Bolobo (Libéria, rive droite du Bas-Cavally). Ces deux pièces sont en bon état. Nous basant sur leurs caractères propres, sur l'extension géographique toute nouvelle qu'elles prouvent pour le genre *Hylochœrus*, et sur ce fait que les zoologistes sont fréquemment réduits à déterminer les représentants de ce genre d'après des matériaux beaucoup plus précaires, nous avons entrepris d'étudier ces pièces d'*Hylochœrus* du Bas-Cavally comparativement avec les formes déjà connues du même genre.

Celles-ci ont donné lieu à la distinction de sept espèces, dont deux fossiles; mais à part ces dernières (connues seulement d'après des dents trouvées dans l'Ouganda et sur le Nil Blanc, et qu'il convient de considérer, en tant qu'espèces, du point de vue spécial de la Paléontologie) et une espèce vivante (*H. schulzi* Zuk.) récemment fondée sur une photographie et des témoignages que n'accompagnait aucune pièce, tous les *Hylochœrus* ont été considérés par Lydekker comme devant être répartis en deux « races » : l'une (*Hylochœrus meinhertzhageni meinhertzhageni* Thos) de l'Afrique Orientale, l'autre (*Hylochœrus meinhertzhageni rimator* Thos) du Cameroun.

Nos deux sujets du Bas-Cavally diffèrent de l'une et l'autre de

ces « races », à la fois par leur taille plus réduite, par quelques différences dans le système dentaire (auquel fut attachée une importance décisive dans la distinction des formes précédemment décrites) et par une localisation toute différente.

Le crâne de la femelle et celui du mâle ont la même longueur : 33 cm 5. La largeur maxima, bizygomatique, est de 16 cm 2 pour la femelle et de 18 cm 2 pour le mâle, dont le crâne, bien que n'étant pas plus long, est plus massif et plus fort. Les dimensions ainsi fournies par deux sujets adultes, dont l'un, le mâle, est même un adulte-âgé, prouvent une réduction sensible de la taille par rapport aux formes orientales. Pour la faire apprécier, rappelons que dans la forme type (*H. meinhertzhageni meinhertzhageni*), la longueur du crâne peut atteindre, à notre connaissance, environ 46 cm 5; cette dimension a été fixée à 32 cm 5 par Thomas pour la seule longueur, cranienne *basale* de son *H. rimator*, dont l'unique sujet était une femelle âgée dont le crâne était en trop mauvais état pour se prêter à une mensuration totale. La comparaison des diamètres bizygomatiques, qui atteignent 26,7 cm sur l'*H. meinhertzhageni meinhertzhageni* et 17 cm 6 sur l'*H. m. rimator*, contre 16 cm 2 et 18 cm 2 pour nos sujets du Bas-Cavally, maintient ceux-ci un peu au-dessous du *rimator*, si l'on tient compte des sexes, et achève en tout cas de prouver que ces sujets sont de taille relativement petite. Cette notion s'accentue si l'on admet que l'*H. schulzi*, de la région Ouest du Kilimandjaro, atteindrait, d'après le témoignage sur lequel il fut décrit, une taille gigantesque, encore supérieure à celle de la forme type, et l'on arrive même ainsi à supposer une réduction graduelle de la taille des *Hylochœrus* en allant de l'Est à l'Ouest de l'Afrique équatoriale; d'autres exemples du même ordre pourraient d'ailleurs être cités : ce n'est pas le lieu de le faire ici.

Les caractères dentaires signalés par Thomas comme caractéristiques du *rimator* ne se retrouvent pas sur nos *Hylochœrus* du Bas-Cavally, dont les molaires ne présentent pas l'effilement du talon et la réduction du cément sur lesquels Thomas s'est basé en fondant le *rimator*. D'autre part, les secondes molaires de nos sujets présentent une complication les amenant à un état presque nettement trilobé. D'autres particularités encore, également liées au système dentaire, contribuent à nous faire considérer nos sujets comme s'écartant à la fois de la forme type et de la forme *rimator*. Tel est le rapport de la longueur de la dernière molaire supérieure à celle du palais, mesurée depuis l'extrémité des incisifs jusqu'au bord postérieur des palatins. Le calcul de ce rapport nous a fourni une série assez homogène, à la base et au sommet de laquelle se trouvent respectivement le *rimator* et les *Hylochœrus* du Bas-Cavally; entre ces extrêmes s'intercalent les

autres formes du même genre. Nous n'attribuons d'ailleurs pas à cette dernière donnée, d'après nos propres résultats, une importance équivalente à celle que lui a reconnue THOMAS; mais elle aussi contribue à donner quelque originalité à nos Sangliers du Bas-Cavally.

De tous les examens que nous avons faits, et des données que nous a fournies la bibliographie, nous croyons que, dans l'état actuel, il y a lieu de reconnaître, dans le genre *Hylochœrus,* d'abord un grand groupe oriental, constitué par la forme type (*H. m. meinhertzhageni*) et ses variantes immédiates, et à côté duquel se place, si mal connu qu'il reste, un groupe occidental composé de sujets comme ceux du Bas-Cavally et peut-être aussi de la forme *rimator,* sur laquelle les données demeurent si précaires que nous ne pouvons la situer zoologiquement de façon quelque peu précise.

Malgré certains exemples très autorisés, nous n'estimons pas pouvoir, d'après nos matériaux, reconnaître en nos sujets une espèce nouvelle; mais nous croyons pouvoir en faire une sous-espèce, caractérisée par une taille plus réduite que celle de l'espèce type, des proportions craniennes et dentaires un peu différentes, des caractères dentaires un peu spéciaux, et par une distribution géographique toute particulière, loin des localités les plus occidentales où ait été signalé jusqu'ici le genre *Hylochœrus,* dans un bassin côtier éloigné de celui du Congo et ne se rattachant à lui que par l'extension de la zone forestière, interrompue seulement à une époque récente.

A cette sous-espèce occidentale, nous donnons le nom d'*Hylochœrus meinhertzhageni ivoriensis* Bouet et Neuville, en raison de sa présence à la Côte d'Ivoire [1].

[1] Une note préliminaire sur cette nouvelle sous-espèce a été publiée dans la *Revue d'Histoire naturelle* (septembre 1930), et nous nous proposons de publier prochainement, dans les *Archives du Muséum national d'Histoire naturelle,* une revision du genre *Hylochœrus* dans laquelle nous donnerons de plus amples détails sur la nouvelle forme et celles qui furent précédemment décrites.